

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC1052

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 »

les mots :

« n° 2024-449 du 21 mai 2024 visant à sécuriser et à réguler l'espace numérique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination juridique.